

La femme dans le monde du travail

Autor(en): **Engel, Idelette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **63 (1975)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La femme dans le monde du travail

Le projet de résolutions élaboré par les responsables de ce thème — traité le 17 janvier dans le cadre du Congrès — se fonde sur les points suivants :

1. La participation active et responsable des femmes dans toutes les branches de notre économie et de notre culture s'impose comme une nécessité.
 2. Pour développer une vraie solidarité, indispensable dans une communauté saine, il faut que ménagères et femmes exerçant un métier apprennent à se comprendre mutuellement et soient prêtes à s'aider.
 3. Que la femme ait accès à tous les métiers, qu'elle ait des chances de promotion et que les salaires soient fixés équitablement n'est pas encore généralement admis.
- Le projet de résolutions recommande, en conséquence :
- d'instituer des centres d'orientation et de recherche professionnelles ayant pour but d'aider les jeunes à choisir un métier, d'aider les aînées, femmes et hommes, à changer de métier et d'aider les femmes à se réinsérer dans la vie professionnelle ;
 - de faire le nécessaire pour que la promotion professionnelle se fonde, pour les femmes et pour les hommes, sur leurs qualifications et leurs capacités ;
 - d'élargir le cadre de l'apprentissage de métiers féminins (BIGA) et de compléter les statistiques en ce qui concerne la formation et l'activité professionnelles féminines ;
 - de fixer les salaires selon des critères objectifs, sans distinguer entre les sexes. La base légale pourrait en être le postulat Wüthrich sur l'insertion dans la loi de l'égalité des salaires ;
 - de rendre le public attentif à l'interdépendance des données sociales et à la nécessité d'une participation active et efficace à tous les niveaux ;
 - de procéder à la formation des adultes en vue de développer une attitude de partenaires entre hommes et femmes.

Idelette ENGEL

COMMENT VIVENT LES FEMMES EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

Suite de la page 7

Le nombre des divorces est assez élevé en RDA. La majorité des demandes en est faite par les femmes. En général, les causes en sont d'ordre ménager, car le mari n'accepte pas encore l'égalité totale dans ce domaine !

Cet état de choses se stabilisera d'ici quelques années, certainement, car les garçons et les filles reçoivent exactement la même formation ; ce qui veut dire que les garçons apprennent à coudre, tricoter et cuisiner, simultanément avec les filles, et celles-ci apprennent également les travaux manuels, bricolage, bois, etc.

CONCLUSION :

Si l'égalité des droits et des devoirs est complète, il reste encore à lutter contre les préjugés, qui sont plus tenaces que n'importe quelle difficulté !

Tout n'est pas encore rose pour la femme en RDA.

Les infrastructures sont encore fort incomplètes, mais en cette année du 25^e anniversaire, le travail accompli est énorme. Il est certain que la génération de demain profitera pleinement des améliorations obtenues par leurs grands-mères et leurs mères.

Irène Baumgartner-Dufresne

LA GRAINE, JOURNAL D'UNE SAGE-FEMME

de JACQUELINE MANICOM (Ed. Presses de la Cité)

L'auteur : Guadeloupienne d'origine, sage-femme à Paris depuis 15 ans ; elle a créé — en 1964 — avec son mari, le Centre de planning de la Guadeloupe ; mère de deux enfants ; elle travaille à l'Assistance publique : a mis 6000 bébés au monde... et des plus déshérités, ceux que le gynécologue-accoucheur laisse à la sage-femme ; secrétaire-adjointe du Mouvement Choisir, elle milite en faveur de la libéralisation de l'avortement et surtout d'une éducation sexuelle intelligente et efficace.

Son livre : on ne le raconte pas ; c'est une série de témoignages émouvants, bouleversants, entrecoupés de remarques... poétiques, oui, parce que Jacqueline Manicom est de celles qui savent regarder la brume sur le jardin lorsque l'aube se lève après une longue nuit de veille.

S. Ch.

AUJOURD'HUI LA FEMME

de PIERRETTE SARTIN (Ed. Stock)

L'auteur : Pierrette Sartin est psychosociologue du travail ; elle a écrit plusieurs livres sur la condition féminine, ainsi que des ouvrages sur les problèmes du travail. Elle a été expert-consultant auprès de l'O.C.D.E.

Son livre : c'est un ouvrage de référence très précieux, puisqu'il fait le point, en 400 pages, de tous les aspects de la condition féminine : la vie politique, la situation juridique, les problèmes sexuels, ceux du travail, les problèmes de la mère, la place de la femme dans l'Eglise, les mouvements de libération de la femme. Pierrette Sartin énumère les problèmes qu'il faut résoudre pour atteindre une plus grande justice sociale, pour arriver à ce que chaque homme respecte dans la femme celle qu'Francine Dumas appelle si justement « l'autre semblable ». Pierrette Sartin constate les progrès, aussi, elle constate que la révolution est en cours : « L'édifice social bâti sur la passivité féminine, sur sa résignation, sur son dévouement

Nous avons lu pour vous

ou sur son égoïsme et sa paresse, est aujourd'hui en train de se lézarder non seulement en France, mais dans tous les pays du monde ».

S. Ch.

LETTRE OUVERTE AUX FEMMES

de FRANÇOISE PARTURIER (Ed. Albin Michel)

« Ce n'est pas une thèse, ni un ouvrage de sociologie, ni une étude pour l'UNESCO, ni une plaidoirie, ni la profession de foi d'une candidate à la présidence de la République. C'est deux cents pages venues de l'encrier, du stylo-bille ou de la machine à écrire d'un auteur ayant envie de dire leurs quatre vérités à des correspondantes inconnues, et à leur bonhomme par-dessus le marché ». Ces quelques lignes de James de Coquet (Figaro Littéraire, 13.IV.74) situent bien ce livre épatant.

Françoise Parturier est vive : elle inactive les femmes, elle veut le secouer de leur torpeur béate.

Elle est fine : elle connaît bien la condition féminine et son analyse est nette et intelligente.

Enfin, elle est amusante : son livre est plein de passages plaisants, drôles.

S. Ch.

TOUT UN JOUR, TOUT UNE NUIT

Poésie

par PIERRETTE MICHELOU

(Ed. de la Baconnière) (Coll. « La Mandragore qui Chante »)

Est-il aisé à une femme poète de parler de ses consœurs ? de celles avec qui elle a lié amitié, mais dont la poésie est fort différente de la sienne propre ?... Je ne le crois pas, mais je m'en vais essayer... Le livre que je vous présente est une méditation en trois temps, et en trois couleurs : noir, blanc, rouge. Sorte de triptyque aux couleurs symboliques suggérées par les mots que le poète préfère ici au nom de poétesses) entend sourdre en lui. Mots qu'il n'utilise pas selon son gré, mais qu'il doit servir en fidèle artisan du Verbe. « Doux privilège », le poète

garde une âme enfantine, ce qui ne l'empêche pas de dire — au contraire — que de la matrice originelle, paradis terrestre où bien et mal n'existent pas, « l'heure vient toujours qui nous en expulse — Ce cri s'appelle naître — Ainsi il nous faudra apprendre à mourir ».

A l'affût dans chaque pli d'ombre, un adversaire attend l'être neuf. Plus que jamais, en notre temps d'apocalypse, le poète se pose des questions : Ou va le monde, l'humanité ? Quelles sont les responsabilités du poète ? Aujourd'hui, même la pierre et l'eau souffrent, se plaignent, le mot « Homme est synonyme de machine » — dans le « bruit de finir ». Il semble que « Le Jour est mort ».

Le tableau blanc est la prise de conscience des trois réalités essentielles à la réalisation de l'être : Sagesse, Beauté, Force. Dans la nuit spirituelle de notre ère pousse « Le germe du jour que toute nuit recèle — Et ce germe si lent qu'il soit travaille — Il suffit de le laisser venir — Et quand il paraît d'en prendre soin — Un beau « Chant de la terre » est dédié aux arbres, aux fleurs « hermaphrodites ». Là, nous retrouvons un thème cher à Pierrette Michelou, thème développé par d'autres poètes, par des philosophes : le comble de l'Amour est l'unité, l'être devenu UN. L'humanité va vers le temps de la fusion des éléments masculin et féminin en un seul être : « Je suis la Gynandrade future », s'écrie P. Michelou. Mais il faut le vouloir de toutes ses forces, nous suggère-t-elle. Alors seulement nous aurons retrouvé le Paradis perdu.

Le troisième tableau salue la victoire de l'esprit sur la matière, la joie cosmique de l'être parvenu enfin à sa totalité, dans la rouge de la Lumière parfaite. Poésie d'une haute tenue, s'adressant à une aristocratie spirituelle. Certains poèmes nous proposent des haltes plus proches du quotidien : vieux villages valaisans (patrie du poète), beauté végétale d'une fleur, d'une feuille, d'un brin de mousse. J'aime entre tous le poème que le poète dédie à la mémoire de son père et ce « Chant de reconnaissance » qui évoque tout ce que « Nous, ceux d'entre les deux guerres » avons connu de beau, de bienfaisant, de pur dont se nourrit notre mémoire. En résumé : un beau livre.

Vio MARTIN

Que faire d'une matu?

L'hôtesse de l'air

Elle s'occupe du bien-être des passagers en avion. Durant le vol, elle personnifie la compagnie auprès de ces mêmes passagers qu'elle reçoit en son nom. Elle joue auprès de ses hôtes de quelques heures le rôle d'une maîtresse de maison.

APTITUDES REQUISES

Présentation soignée et physique agréable, charme naturel (taille idéale : 157 à 180 cm, et poids corporel correspondant). Bonne santé générale. Bonne vue (port de verres correcteurs admis pour un degré de myopie faible à moyen). Nerfs solides. Adaptation facile. Swissair exige des hôtesses célibataires et de nationalité suisse.

Formation préalable

La future hôtesse de l'air doit disposer d'une bonne formation professionnelle ou générale préalable. Bien qu'aucune formation spéciale ne soit exigée, il est évident que les professions commerciales ou de contact avec la clientèle (réceptionniste, téléphoniste), les professions soignantes, de laboratoire ou de l'enseignement sont particulièrement appréciées. En plus de ces qualifications, la candidate qui possède d'excellentes connaissances linguistiques (conversation en français, allemand et anglais), perfectionnées par des séjours d'études dans les pays correspondants, a bien des chances de réussite. Des études de niveau gymnasial peuvent remplacer le certificat de capacité professionnelle avec l'avantage d'une bonne culture générale. Cependant, des séjours linguistiques restent un atout.

Age minimum : 20 ans.

Age maximum : 29 ans.

Sources : Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle (ASOSP) et Service du personnel de Swissair.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Durée

4 semaines de cours d'introduction théorique et pratique sur simulateur au Centre de formation ; 2 semaines d'initiation pratique sur DC-9 en Europe comme hôtesse stagiaire ; 3 mois d'entraînement comme hôtesse à bord de DC-9 ; et enfin une dernière semaine de recapitulation théorique avant l'examen de diplôme au Centre de formation, à Kloten-Zurich, à raison d'environ 7 heures de cours par jour, donnés par des instructeurs et des professionnels de la compagnie.

Branches enseignées

Organisation du trafic aérien et de Swissair, réseau aérien de Swissair et connaissances géographiques, plans de vol et conditions de transport, tarifs et billets de passage, prescriptions douanières, passeports et visas. Connaissances des marchandises, denrées alimentaires et boissons, plans de menus. Annonces au micro. Langues étrangères, monnaies étrangères. Consignes de sécurité et exercices de sauvetage (l'hôtesse de l'air doit savoir nager), premiers secours. Service à bord. Types d'appareils, installations et aménagements de cabines. Tâches de l'équipage. Contacts avec les passagers. Soins de beauté.

Syndicat défendant la profession

Association professionnelle du personnel de cabine de Swissair (KAPERS).

L'OFFRE ET LA DEMANDE

LA DEMANDE

Déjà grande, elle s'accroît avec la mise en service d'appareils de grande capacité.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Après 2 ou 3 ans d'Atlantique Nord, l'affectation aux lignes de l'Extrême-Orient et de l'Atlantique Sud est une promotion pour la jeune hôtesse, laquelle peut aussi devenir chef de groupe, avec sous ses ordres, 10 à 15 hôtesses, ou mieux, chef de secteur, c'est-à-dire chef hiérarchique des hôtesses chefs de groupe et d'environ 150 hôtesses ou enfin « flying nurse », hôtesse spécialisée dans les soins aux nourrissons et aux enfants voyageant seuls. L'âge-limite étant 36 ans, l'ancienne hôtesse est encore volontiers engagée durant la haute saison touristique d'été, surtout sur les lignes de l'Atlantique Nord, ou comme hôtesse au sol.

L'OFFRE

Un métier extraordinaire : le seul moyen de découvrir le monde en gagnant sa vie.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires

60 à 70 heures de vol, 50 à 60 heures de présence et environ 3 jours de service de piquet par mois.

Vacances

De 3 à 5 semaines par an.

Rémunération

Durant la formation, 1350 fr., puis, de la première à la quinzième année de service, de 1880 fr. à 2655 fr. par mois, plus indemnités pour heures supplémentaires ou suppléments pour fonctions de cadre ou d'enseignement. Lors des déplacements de service, frais de logement, transport et pension à l'étranger pris en charge par la compagnie.

Avantages sociaux

Caisse-maladie et accidents collective. Pas de caisse de retraite, mais prime de fidélité calculée d'après les années de service. J. Thévoz